

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 7-343-1925 promulguant le décrets du 25 mai 1925 qui modifie le décret du 28 décembre 1900 relatif aux hommes exclus de l'armée.

n° 7-343-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 juin 1925

Numéro JO
n° 343 du 30/06/1925

Date du numéro
30 juin 1925

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion é la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu les décrets du 25 mai 1925 (insérés au Journal officiel de la République française du 27 mai 1925, page 4971) modifiant le décret du 28 décembre 1900 relatif aux hommes exclus de l'armée.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans la colonie, pour y être exécutés selon leur forme et teneur, les décrets du 25 mai 1925 modifie le décret du 28 décembre 1900 relatif aux hommes exclus de l'armée.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communique partout ou besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.